

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 juin 2026

Alban Galland nommé directeur général délégué au numérique à l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) annonce l'arrivée d'Alban Galland en tant que directeur général délégué au numérique au 1^{er} juillet 2026.

Fort d'un parcours alliant maîtrise des enjeux technique et pilotage de politiques publiques, Alban Galland apportera à l'Agence une double compétence en matière de transformation numérique et de gouvernance interministérielle.

Ingénieur diplômé de l'École polytechnique et de Télécom ParisTech, Alban Galland est également docteur en informatique de l'Université Paris-Sud, spécialisé en fouille de données et intelligence artificielle. Il a également conduit des travaux de recherche à l'INRIA ainsi qu'au sein de Yahoo! Research à New York.

Alban Galland a débuté sa carrière administrative à la direction générale des Entreprises (DGE), qui dépend du ministère chargé de l'Industrie et du Numérique, où il a occupé successivement les fonctions de chargé de mission « logiciel embarqué » (2011-2013), de chef du bureau de l'Industrie automobile (2014-2018), puis de chef du bureau des Industries de l'Énergie (2018-2019), contribuant notamment à la conception des plans « véhicule autonome » et « batterie ».

De 2019 à 2022, il a exercé les fonctions de sous-directeur du Commerce, de l'Artisanat et de la Restauration à la DGE, pilotant notamment la mise en œuvre des dispositifs d'aide aux commerces durant la crise sanitaire et la préparation des « assises du commerce ». Il était également commissaire du gouvernement à la Commission nationale d'aménagement commercial. À ce titre, il connaît particulièrement bien les enjeux d'équilibre entre territoires.

Depuis 2022, il dirige la direction de l'innovation et des nouveaux projets de l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI). Il est responsable du développement et du déploiement d'applications numériques critiques, de l'exploitation des données de l'agence et du déploiement de modèles d'intelligence artificielle.

En juillet 2026, il rejoint l'ANCT en tant que directeur général délégué au numérique. Il pilotera la poursuite des programmes de déploiement des infrastructures numériques, notamment le très haut débit par la fibre et la couverture mobile. Il conduira également les actions en faveur de l'inclusion numérique et de la montée en compétences de tous, à travers le programme Société numérique. Enfin, il accompagnera le développement et la mise à disposition de solutions numériques en particulier au service des collectivités, afin de soutenir la transformation numérique des territoires.

> Contact presse : relations.presse@anct.gouv.fr

À PROPOS DE L'ANCT

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, l'ANCT a pour objectifs de renforcer la cohésion sociale et de réduire les inégalités territoriales en apportant des réponses adaptées aux projets des collectivités territoriales.